

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Les activités clés du ministère sont la santé et la sécurité au travail, les droits et responsabilités en matière d'emploi et les relations de travail. Dans ce contexte, le ministère donne des conseils et des renseignements au gouvernement sur les questions touchant le travail et les lieux de travail, élabore les politiques, veille à l'application des normes et des lois, mène des enquêtes, informe les employeurs et les employés de leurs droits et responsabilités, offre de l'aide pour négocier les conventions collectives et mettre en place des conseils d'arbitrage, favorise l'établissement de rapports de travail axés sur la coopération et veille à l'administration, l'interprétation et l'application des lois et règlements régissant les relations de travail.

SOMMAIRE - PROGRAMME DU MINISTÈRE

(\$)

CRÉDIT PROGRAMME	Prévisions 2007-2008	Prévisions 2006-2007	Différence entre 2007-2008 et 2006-2007	Chiffres réels 2005-2006
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
1601 Programme d'administration du ministère	22 352 700	20 693 200	1 659 500	20 153 809
1602 Programme de la Commission de l'équité salariale	4 040 200	3 960 900	79 300	3 436 537
1603 Programme des relations de travail	21 694 900	21 270 800	424 100	20 543 458
1604 Programme de santé et sécurité au travail	84 911 800	80 649 800	4 262 000	72 208 050
1605 Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi	27 589 800	23 730 500	3 859 300	24 027 843
- Programme ITI - Groupement de l'économie et des affaires	-	-	-	124 826
Moins : Mandats spéciaux	54 037 200	-	54 037 200	-
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	106 552 200	150 305 200	(43 753 000)	140 494 523
Mandats spéciaux	54 037 200	-	54 037 200	-
Crédits législatifs	63 699	50 244	13 455	48 307
Total du ministère - Charges de fonctionnement	160 653 099	150 355 444	10 297 655	140 542 830
Total du ministère - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)	160 653 099	150 355 444	10 297 655	140 542 830

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601

Ce programme coordonne les processus de prise de décisions du ministère et fournit les services techniques et professionnels nécessaires à la conception, la mise en œuvre et la prestation efficace des programmes du ministère. Il comprend le Bureau du ministre, le Bureau de l'adjoint parlementaire et le Bureau du sous-ministre.

SOMMAIRE - CRÉDIT
(**\$**)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2007-2008	Prévisions 2006-2007	Différence entre 2007-2008 et 2006-2007	Chiffres réels 2005-2006
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Administration du ministère	22 352 700	20 693 200	1 659 500	20 153 809
	Total, y compris mandats spéciaux	22 352 700	20 693 200	1 659 500	20 153 809
	Moins : Mandats spéciaux	8 424 900	-	8 424 900	-
	TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	13 927 800	20 693 200	(6 765 400)	20 153 809
	Mandats spéciaux	8 424 900	-	8 424 900	-
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	46 858	37 550	9 308	35 211
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	15 841	12 694	3 147	12 421
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000	-	1 000	675
	Total - Crédits législatifs	63 699	50 244	13 455	48 307
	Total - Charges de fonctionnement	22 416 399	20 743 444	1 672 955	20 202 116

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -

POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES

N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1601-1	Administration du ministère		
	Traitements et salaires		7 871 000
	Avantages sociaux		955 700
	Transports et communications		433 100
	Services		12 797 800
	Fournitures et matériel		295 100
	Total - Charges de fonctionnement		22 352 700

*Sous-postes :**Bureau principal*

Traitements et salaires	2 302 300	
Avantages sociaux	277 100	
Transports et communications	127 700	
Services	1 530 400	
Fournitures et matériel	82 600	4 320 100

Services financiers et administratifs

Traitements et salaires	1 803 600	
Avantages sociaux	218 400	
Transports et communications	38 100	
Services	477 600	
Fournitures et matériel	37 100	2 574 800

Ressources humaines

Traitements et salaires	1 562 500	
Avantages sociaux	185 500	
Transports et communications	36 300	
Services	198 100	
Fournitures et matériel	26 800	2 009 200

Services de communication

Traitements et salaires	2 040 900	
Avantages sociaux	254 800	
Transports et communications	41 100	
Services	304 900	
Fournitures et matériel	65 600	2 707 300

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
	<i>Services juridiques</i>		
	Traitements et salaires	161 700	
	Avantages sociaux	19 900	
	Transports et communications	189 900	
	Services	6 893 700	
	Fournitures et matériel	83 000	7 348 200
	<i>Services de vérification</i>		
	Services	252 100	252 100
	<i>Systèmes informatiques</i>		
	Services	3 141 000	3 141 000
	Total - Charges de fonctionnement		22 352 700
Crédits législatifs			
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>		46 858
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>		15 841
	Autres opérations		
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>		1 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme d'administration du ministère		22 416 399

PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE - CRÉDIT 1602

Le mandat du Bureau de l'équité salariale consiste à administrer et à appliquer la *Loi sur l'équité salariale* de l'Ontario, dont l'objet est d'éliminer la discrimination sexuelle systémique en matière de rémunération salariale pour le travail essentiellement accompli par les femmes. Afin de mener à bien son mandat, le Bureau sensibilise et conseille les employeurs, employés et agents de négociation des secteurs public et privé pour les aider à mettre en place et à maintenir un système d'équité salariale sur leurs lieux de travail. Le Bureau enquête sur les plaintes, surveille l'observation de la loi sur les lieux de travail, cherche à régler les différends opposant les parties et émet des ordonnances exécutoires, au besoin.

Le Tribunal de l'équité salariale, un tribunal administratif tripartite quasi-judiciaire, statue sur les litiges tombant sous le coup de la *Loi sur l'équité salariale*.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2007-2008	Prévisions 2006-2007	Différence entre 2007-2008 et 2006-2007	Chiffres réels 2005-2006
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Bureau de l'équité salariale	3 422 700	3 359 200	63 500	2 952 267
2	Tribunal de l'équité salariale	617 500	601 700	15 800	484 270
	Total, y compris mandats spéciaux	4 040 200	3 960 900	79 300	3 436 537
	Moins : Mandats spéciaux	1 384 700	-	1 384 700	-
	TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 655 500	3 960 900	(1 305 400)	3 436 537
	Mandats spéciaux	1 384 700	-	1 384 700	-
	Total - Charges de fonctionnement	4 040 200	3 960 900	79 300	3 436 537

PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE - CRÉDIT 1602, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
1602-1	Bureau de l'équité salariale	
	Traitements et salaires	2 555 600
	Avantages sociaux	322 800
	Transports et communications	171 000
	Services	353 800
	Fournitures et matériel	19 500
	Total - Charges de fonctionnement	3 422 700
1602-2	Tribunal de l'équité salariale	
	Traitements et salaires	439 500
	Avantages sociaux	57 000
	Transports et communications	23 800
	Services	91 200
	Fournitures et matériel	6 000
	Total - Charges de fonctionnement	617 500
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme de la Commission de l'équité salariale	4 040 200

PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL - CRÉDIT 1603

Le rôle des Relations de travail est de promouvoir un climat propice à des relations de travail stables et des rapports harmonieux sur les lieux de travail de la province.

La Commission des relations de travail de l'Ontario est un tribunal quasi-judiciaire indépendant qui assure, conformément à plusieurs lois de l'Ontario, la médiation et l'arbitrage de diverses questions touchant l'emploi et les relations de travail, notamment les appels de décisions rendues par les agents des normes d'emploi et les inspecteurs de la santé et sécurité au travail.

La Commission de règlement des griefs des employés de la Couronne est un tribunal quasi-judiciaire indépendant qui assure la médiation et l'arbitrage des conflits de travail mettant en cause des employés de la Couronne de l'Ontario. Cette commission fournit également des services financiers et administratifs à la Commission des griefs de la fonction publique, un organisme du ministère des Services gouvernementaux.

Les Relations patronales-syndicales fournissent une aide neutre et indépendante aux syndicats et aux employeurs en leur offrant des services de conciliation et de médiation en matière de conventions collectives, en nommant des arbitres et en fournissant des renseignements sur les négociations collectives.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2007-2008	Prévisions 2006-2007	Différence entre 2007-2008 et 2006-2007	Chiffres réels 2005-2006
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Commission des relations de travail de l'Ontario	12 314 700	12 092 000	222 700	11 689 709
2	Commission de règlement des griefs	1 291 500	1 155 900	135 600	1 058 525
3	Relations patronales-syndicales	8 088 700	8 022 900	65 800	7 795 224
	Total, y compris mandats spéciaux	21 694 900	21 270 800	424 100	20 543 458
	Moins : Mandats spéciaux	6 610 000	-	6 610 000	-
	TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	15 084 900	21 270 800	(6 185 900)	20 543 458
	Mandats spéciaux	6 610 000	-	6 610 000	-
	Total - Charges de fonctionnement	21 694 900	21 270 800	424 100	20 543 458

PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL - CRÉDIT 1603, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
1603-1	Commission des relations de travail de l'Ontario	
	Traitements et salaires	8 268 700
	Avantages sociaux	999 200
	Transports et communications	693 500
	Services	2 232 500
	Fournitures et matériel	120 800
	Total - Charges de fonctionnement	12 314 700
1603-2	Commission de règlement des griefs	
	Traitements et salaires	419 300
	Avantages sociaux	62 500
	Transports et communications	176 400
	Services	1 782 000
	Fournitures et matériel	23 200
	Total partiel	2 463 400
	Moins : Recouvrements	1 171 900
	Total - Charges de fonctionnement	1 291 500
1603-3	Relations patronales-syndicales	
	Traitements et salaires	5 622 600
	Avantages sociaux	705 100
	Transports et communications	571 700
	Services	1 200 000
	Fournitures et matériel	89 300
	Total partiel	8 188 700
	Moins : Recouvrements	100 000
	Total - Charges de fonctionnement	8 088 700
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme des relations de travail	21 694 900

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604

Le programme de santé et sécurité au travail a pour principal rôle d'élaborer, de communiquer et de faire appliquer les lois et règlements en matière de santé et sécurité au travail afin de réduire ou d'éliminer les blessures ou maladies sur le lieu de travail.

Le programme assure le respect de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (la Loi) et aide les parties à créer des lieux de travail sains et sécuritaires. Grâce à l'administration et l'application de la Loi et de ses règlements, le programme encourage les employeurs et les travailleurs à identifier et prévenir ensemble les dangers pour la santé et la sécurité.

Le Bureau des conseillers des travailleurs et le Bureau des conseillers des employeurs offrent des services de consultation, de représentation et d'éducation aux travailleurs non syndiqués victimes d'accident et aux survivants, ainsi qu'aux patrons de petites entreprises ayant moins de 100 employés (respectivement), et les représentent devant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et devant le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2007-2008	Prévisions 2006-2007	Différence entre 2007-2008 et 2006-2007	Chiffres réels 2005-2006
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Santé et sécurité au travail	84 908 800	80 646 800	4 262 000	72 208 050
2	Administration du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail	1 000	1 000	-	-
3	Bureau des conseillers des travailleurs	1 000	1 000	-	-
4	Bureau des conseillers des employeurs	1 000	1 000	-	-
Total, y compris mandats spéciaux		84 911 800	80 649 800	4 262 000	72 208 050
Moins : Mandats spéciaux		26 942 900	-	26 942 900	-
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		57 968 900	80 649 800	(22 680 900)	72 208 050
Mandats spéciaux		26 942 900	-	26 942 900	-
Total - Charges de fonctionnement		84 911 800	80 649 800	4 262 000	72 208 050

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -

POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES

N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1604-1	Santé et sécurité au travail		
	Traitements et salaires		55 277 700
	Avantages sociaux		7 349 700
	Transports et communications		4 582 300
	Services		15 282 200
	Fournitures et matériel		2 725 900
	Paiements de transfert		
	Subventions à l'Institut de radioprotection du Canada	40 000	
	Subventions pour la promotion de l'amélioration des pratiques de santé et sécurité	1 000	41 000
	Total partiel		85 258 800
	Moins : Recouvrements		350 000
	Total - Charges de fonctionnement		84 908 800
1604-2	Administration du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail		
	Traitements et salaires		491 500
	Avantages sociaux		75 900
	Transports et communications		8 200
	Services		5 600
	Fournitures et matériel		10 400
	Total partiel		591 600
	Moins : Recouvrements		590 600
	Total à voter - Charges de fonctionnement		1 000

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT -

POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES

N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1604-3	Bureau des conseillers des travailleurs	
	Traitements et salaires	6 641 000
	Avantages sociaux	1 387 700
	Transports et communications	356 400
	Services	2 798 100
	Fournitures et matériel	93 600
	Paiements de transfert	
	Initiative de formation du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail	225 000
	Total partiel	11 501 800
	Moins : Recouvrements	11 500 800
	Total à voter - Charges de fonctionnement	1 000
1604-4	Bureau des conseillers des employeurs	
	Traitements et salaires	2 322 500
	Avantages sociaux	429 400
	Transports et communications	130 000
	Services	398 600
	Fournitures et matériel	103 900
	Total partiel	3 384 400
	Moins : Recouvrements	3 383 400
	Total à voter - Charges de fonctionnement	1 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme de santé et sécurité au travail	84 911 800

PROGRAMME DES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI - CRÉDIT 1605

Le programme assure l'administration et l'application de la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi* et de ses règlements.

Le programme assure la protection des travailleurs de l'Ontario grâce à l'instauration de normes minimales d'emploi régissant les salaires et les conditions de travail. Il assure le respect de ces normes au moyen d'inspections, d'enquêtes et de mesures d'application et encourage l'autonomie par le biais d'initiatives de prévention.

**SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)**

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2007-2008	Prévisions 2006-2007	Différence entre 2007-2008 et 2006-2007	Chiffres réels 2005-2006
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Normes d'emploi	27 589 800	23 730 500	3 859 300	24 027 843
	Total, y compris mandats spéciaux	27 589 800	23 730 500	3 859 300	24 027 843
	Moins : Mandats spéciaux	10 674 700	-	10 674 700	-
	TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	16 915 100	23 730 500	(6 815 400)	24 027 843
	Mandats spéciaux	10 674 700	-	10 674 700	-
	Total - Charges de fonctionnement	27 589 800	23 730 500	3 859 300	24 027 843

PROGRAMME DES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI - CRÉDIT 1605, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -

POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES

N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1605-1	Normes d'emploi	
	Traitements et salaires	17 014 600
	Avantages sociaux	2 086 700
	Transports et communications	1 022 100
	Services	7 183 400
	Fournitures et matériel	381 000
	Paiements de transfert	
	Subventions pour la promotion de l'amélioration des pratiques d'emploi	2 000
	Total partiel	27 689 800
	Moins : Recouvrements	100 000
	Total - Charges de fonctionnement	27 589 800
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi	27 589 800